



**Procédure : Procédure de délivrance, de renouvellement et de revalidation d'une licence d'agent technique d'exploitation (ATE)**

Code : P.PEL.030.SLQ/01

Processus : Personnel Aéronautique  
Version : 01  
Date de création : 22/04/2016

	Nom	Fonction	Date	Visa
<b>Rédaction</b>	Mustapha AZBAKH	Chef de la Division PEL	22/04/2016	<b>(version signé)</b>
<b>Validation</b>	Islam RHYA	Chargée des Organismes de formation	25/04/2016	<b>(version signé)</b>
<b>Approbation</b>	Zakaria BELGHAZI	Directeur DAC		<b>(version signé)</b>

## SOMMAIRE

- I- **Objet de la procédure**
- II- **Domaine d'application**
- III- **Responsabilités**
- IV- **Définitions**
- V- **Déroulement**
- VI- **Annexes**

## DIFFUSION

Points documentaires

### HISTORIQUE DES VERSIONS :

Date	Version	Motif de la modification	Rédacteur
22/04/2016	01	Création	Mustapha AZBAKH

Niveau de diffusion :  Interne  Externe  Confidentiel

## I- OBJECTIF

L'objectif de cette procédure est de déterminer les modalités de délivrance, de renouvellement et de revalidation d'une licence d'agent technique d'exploitation.

## II- CHAMPS D'APPLICATION

Cette procédure s'applique aux demandes de délivrance, de renouvellement et de revalidation des licences d'agent technique d'exploitation.

## III- RESPONSABILITE

Le chef du service PEL est le responsable de la mise en application de cette procédure.

## IV- DEFINITIONS

**ATE** : Agent technique d'exploitation

**CIN** : Carte d'identité nationale

**DAC** : Direction de l'Aéronautique Civile

**PEL** : Licence et Qualifications

## V- DEROULEMENT

### 5.1- Délivrance :

Le dossier de demande de délivrance d'une licence ATE doit contenir:

- Formulaire N° F.PEL.030.SLQ dûment signé par le demandeur
- Attestation de réussite aux épreuves théoriques et pratiques
- Justificatif de 11 mois<sup>(\*)</sup> successifs d'expérience en tant qu'ATE
- 2 photos d'identité
- Copie de la pièce d'identité (CIN pour les marocains, passeport pour les étrangers) : le candidat doit avoir 21 ans révolus
- Récépissé de paiement des droits (400DH)

(\*) Durant l'année qui suit le succès à l'examen d'ATE à compter de la date de proclamation des résultats.

Si le dossier est complet, la licence valide 1 ans est délivrée. Une copie est archivée dans le dossier.

## **5.2- Renouveaulement :**

Le dossier de demande de renouvellement d'une licence ATE doit contenir:

- Formulaire N° Formulaire F.PEL.031.SLQ
- dûment signé par le demandeur et cacheté par l'employeur
- Justificatif d'activité en tant qu'ATE pendant la dernière année précédant la demande de prorogation

Si le dossier est complet, la licence est renouvelée pour une année. Une copie de la licence est archivée dans le dossier du titulaire.

## **5.3- Revalidation :**

La licence d'ATE doit être revalidée :

- Tous les cinq ans et
- Pour un arrêt d'activité pendant une année

Le dossier de demande de revalidation d'une licence ATE doit contenir :

- Formulaire N° dûment signé par le demandeur et cacheté par l'employeur
- Justificatif de suivi d'un cours de recyclage approuvé par la DAC

Si le dossier est complet la licence est revalidée par l'extension de la durée de validité de la licence d'une année.

## **VI- ANNEXES**

- 1- Formulaire F.PEL.030.SLQ
- 2- Formulaire F.PEL.031.SLQ